

Conseil municipal du	12 septembre 2025	Délibération N°	2025-38	1/1
----------------------	-------------------	-----------------	---------	-----

OBJET : devis pour les compléments de travaux aux Oriots

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZE		X	Nadège COMORET
Franck LAMBLARDY		X	Raphaël NORBLIN
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMEAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL		X	Patricia BRAY

Membres en exercice 13

Présents 8

Votants 12

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Monsieur Mimeau informe le Conseil Municipal qu'au vue des travaux réalisé aux Oriots, il est nécessaire de compléter ces derniers par :

- De la signalisation
- Du talutage.

Des devis ont été réalisés, les entreprises retenues sont :

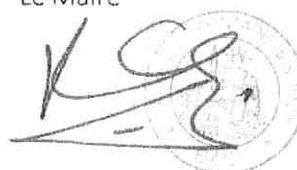
- Eurovia pour mettre en place la signalisation pour un montant de 5 020.80 € TTC
- Eurovia pour mettre en place le talutage pour un montant de 8 918.40 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'approuver la validation de ces deux devis
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Raphaël NORBLIN